

Eglises

Marthe Robin

«Une parole de bonté est une caresse à l'âme.»

Marthe Robin, 1902-1981, mystique, fondatrice des foyers de charité.



Sexualité

Porno banalisé, sexe-performance, contraception mise en doute, stéréotypes... Nos jeunes sont-ils libérés sexuellement? Thérèse Hargot, intervenante en milieu scolaire, s'interroge. Remarquable! Albin Michel.



À PROPOS

Suicide assisté

Le Valais se paganise. Le Grand Conseil valaisan a en effet adopté en première lecture l'obligation pour tous les homes de laisser entrer Exit en leurs murs. Actuellement, la moitié des homes valaisans sont opposés à cela. Malgré son étiquette chrétienne, le PDC du Valais romand n'a pas présenté un front uni. L'évêque de Sion avait pourtant donné une conférence de presse claire et courageuse sur le sujet. Au IV^e siècle av. J.-C. déjà le serment d'Hippocrate précisait: «Je ne remettrai à personne du poison, si on m'en demande, ni ne prendrai l'initiative d'une pareille suggestion.» Mais le Grand Conseil n'a pas tenu compte de l'objection de conscience des directeurs de homes qui ne veulent pas que leur institution devienne un mouvoir. Et les médias, qui donnent beaucoup de place à la démarche d'Exit, ne font pas de reportages sur les soins palliatifs qui sont pourtant une alternative comme le reconnaît elle-même l'association Exit. Dans un livre d'entretiens paru aux Editions Fayard et intitulé «Le soir approche et déjà le jour baisse», le cardinal africain Robert Sarah, préfet de la Congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrements, au Vatican, dénonce le déclin de l'Occident et de ses valeurs chrétiennes. Pour le cardinal Sarah, la crise que vit le monde «est radicalement une crise spirituelle, une crise de la foi».

VINCENT PELLEGRINI, JOURNALISTE



Les bénévoles de Parole en liberté partagent café et gâteaux avec les détenus.

CATH.CH/BERNARD HALLET

Parole en liberté, 30 ans d'écoute

Prisons Ils sont une cinquantaine en Valais à animer l'association Parole en liberté (PEL). Tous bénévoles, ils rendent visite aux personnes privées de liberté dans tous les établissements pénitentiaires du canton. Avec cœur.

«Un groupe s'était constitué il y a trente ans composé d'un noyau de paroissiens du val de Bagnes pour répondre à la requête de l'abbé Guy Gilbert, qui voulait absolument rendre visite à des détenus à l'occasion d'un passage en Valais», raconte l'abbé Henri Roduit, président de ce qui est devenu une association en 2003. «Et dans l'équipe actuelle figurent encore des membres du début!» souligne-t-il avec admiration.

Quelle fidélité dans le don de son temps et de sa générosité de cœur pour aller régulièrement rendre visite à ceux qui sont incarcérés dans les prisons de Sion et Brigue, au pénitencier de Crêtelongue, au centre éducatif pour mineurs et jeunes

adultes de Pramont et au centre LMC (loi sur les mesures de contrainte), annexe sur le site de Crêtelongue qui sert aux internements administratifs. Plusieurs centaines de détenus visités plusieurs fois par an. Les bénévoles se rendent dans les divers lieux par petits groupes à des moments fixés à l'avance et vivent des moments d'échanges avec ceux qui le souhaitent. «Nous travaillons dans un esprit totalement œcuménique en faisant abstraction de l'appartenance confessionnelle des personnes que nous rencontrons. Certains sont chrétiens, d'autres musulmans, etc. Notre démarche se vit au niveau simplement humain, et non spirituel. Certains bénévoles de l'association

ne sont d'ailleurs pas catholiques. Notre rôle est d'apporter des «respirations» à des êtres qui en ont peu dans un tel cadre de vie», explique l'abbé Roduit. Les situations sont particulièrement difficiles pour les personnes qui sont en préventive et pour celles qui font l'objet de mesures de contrainte, internées en vue d'une expulsion. Les bénévoles de Parole en liberté apportent des temps d'écoute, de partage, organisent des moments de jeu de loto, apportent un petit présent au moment des fêtes pascales ou à l'anniversaire du détenu. Des rencontres individuelles peuvent parfois être organisées. L'abbé Roduit relève la compréhension dont font preuve les

autorités judiciaires et le personnel pénitentiaire pour que ces rencontres puissent se dérouler régulièrement et dans de bonnes conditions.

Des moments de courte durée mais vivement appréciés par les bénéficiaires. Ce bel engagement des bénévoles de Parole en liberté représente plusieurs centaines d'heures offertes en une année et sans la moindre subvention, hormis une précieuse contribution de la Loterie romande. Parole en liberté marquera ses 30 ans d'existence à l'occasion d'un repas de soutien le 18 octobre à Martigny.

CLAUDE JENNY

Renseignements et réservations: 027 306 29 54 ou henriroduit@gmail.com

PRISONS VALAISANNES

Un seul aumônier un jour par semaine!

L'Etat se doit de proposer un accompagnement spirituel aux personnes incarcérées. En Valais, ce service est très chichement doté! Un seul aumônier pour l'Eglise catholique et seulement à 20% et un autre pour l'Eglise protestante à 30%. Rencontre avec **Jeff Roux** qui, chaque lundi, jongle au mieux pour organiser sa journée d'aumônerie afin de rencontrer un maximum de détenus.

«Avec mon collègue protestant, nous apportons une présence d'Eglise qui se doit d'aller en ces lieux», explique Jeff Roux. «Cette démarche fait tout à fait sens et les détenus sont demandeurs. Nous sommes là d'abord pour écouter, partager, apporter une présence humaine dans un uni-



vers difficile», ajoute cet agent pastoral laïc. «La situation des personnes en préventive est particulièrement pénible car elles sont enfermées 23 heures sur 24 et ne peuvent pas se projeter. Elles passent souvent par un

état de déprime», constate Jeff Roux. «Les personnes internées en raison de la loi sur les mesures de contrainte sont aussi très affectées car elles sont en attente d'une expulsion.» Cet aumônier laïc aimerait disposer d'un engagement plus important pour accomplir ce volet de son activité en Eglise. Mais l'Etat ne finance ce poste que pour un temps très partiel (20%) et l'évêché n'a pas les ressources. Dans d'autres cantons, Etat et Eglise dotent le service d'aumônerie de prison de davantage de forces. Un accompagnement qui, pourtant, fait pleinement sens et qui est heureusement complété par les visites des équipes de Parole en liberté (lire ci-dessus). **CLAUDE JENNY**

MÉDITATION

Vivante est la Parole!

«Si quelqu'un m'aime, il gardera ma parole» (Jn 14, 23). Tu veux aimer Jésus, tu veux aimer Dieu, alors garde sa parole. Non seulement lis sa parole, mais garde-la, en toi, en ton cœur, dans tes pensées. La garde de la parole de Dieu est au centre de la vie du chrétien. Parole lue, entendue, méditée. Parole vivante, qui transforme, qui transfigure.

Aujourd'hui tel verset de la Parole ne te dit rien. Eh bien demain, tout à coup, quand tu y reviendras, il te révélera quelque chose de toi, de Dieu, de l'autre. Car la Parole de Dieu, la Bible, n'est pas d'abord un ouvrage de connaissance. C'est un instrument que Dieu utilise pour entrer en dialogue avec toi. Elle n'est pas d'abord une lettre couchée sur le papier il y a deux mille ans. Elle est une parole que Dieu t'adresse aujourd'hui, dans le concret de ton existence, pour t'aider à avancer. Alors lis, garde, fréquente-la, cela en vaut la peine! **CHANOINE ROLAND JAQUENOUD**

MÉMENTO

• L'Eglise que j'espère.

Lundi 3 juin à Montet (Broye), le mouvement des Focolari anime une journée pour les personnes consacrées sur la vision de l'Eglise selon le pape François. Inscriptions: 079 829 66 28, leo.rueedi@bluewin.ch

• Contre la torture.

Du samedi 22 juin à 20 heures au dimanche 23 juin à 8 heures, l'Association des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT) invite à une nuit de prière au temple protestant à Sion.